

Original : anglais

Le 9 novembre 2020

OBJET : LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SUR LA MARCHE À SUIVRE DU DEUXIÈME TOUR DE LA PÉRIODE DE CORRESPONDANCE

Chères Parties contractantes, chères Parties coopérantes et chers observateurs,

Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en tant que Partie contractante à l'ICCAT, à compter du 21 octobre 2020. Étant donné que le Royaume-Uni représentera ses territoires d'outre-mer, le nombre total de Parties contractantes reste le même, soit 53. La déclaration d'ouverture du Royaume-Uni est disponible sous la cote PLE-117/20.

Des déclarations en plénière ont également été reçues des États-Unis et des observateurs suivants : Global Tuna Alliance, ISSF, Monterey Bay Aquarium, Pew Charitable Trust, SCIAENA, Shark Project et Shark Trust. Ces déclarations sont toutes publiées sur la [page web des documents de la réunion](#).

Vous trouverez ci-dessous une mise à jour de l'état d'avancement de nos délibérations.

1. Rapports des réunions intersessions

Aucun commentaire sur les rapports des réunions intersessions de 2020 n'a été reçu, et ils seront considérés comme officiellement adoptés le 30 novembre 2020.

2. Coopération avec d'autres organisations et protocoles d'entente

Les États-Unis ont soutenu ma suggestion transmise par la circulaire n°7324/2020 concernant les prochaines étapes possibles d'un cadre de coopération entre l'ICCAT et la COPACO et la CGPM (voir PLE-118/20). Aucune autre CPC n'a fait de commentaire et aucune objection n'a été soulevée. Par conséquent, je consulterai les CPC pour rédiger, pendant la période intersessions, si nécessaire, des lettres de coopération avec ces deux organisations dans le cadre de l'accord entre l'ICCAT et la FAO. La question des protocoles d'entente sera réexaminée en 2021.

3.- 6. Les points 3, 4, 5 et 6 restent ouverts car les discussions des organes subsidiaires sont en cours.

7. Réunions intersessions en 2021

En raison de la pandémie actuelle et des restrictions de déplacements qu'elle entraîne, il serait imprudent de programmer à ce stade des réunions en personne au cours du premier semestre 2021, à moins que les conditions ne s'améliorent sensiblement dans les prochains mois.

Après avoir consulté le Président du SCRS, il a été convenu que le calendrier initial prévu par le SCRS est trop ambitieux pour être mené à bien de manière virtuelle et que quelques révisions doivent y être apportées. Le Président du SCRS suggère donc le report des évaluations des stocks d'espadon de l'Atlantique et de requin peau bleue. Toutes les autres réunions resteraient inscrites au calendrier, y compris une évaluation complète du thon rouge de l'Ouest, comme l'exige la Sous-commission 2.

En ce qui concerne la Commission, je suis en consultation avec les mandataires, mais nous pensons que nous devons essayer de tenir des réunions en personne de la Sous-commission 1, de la Sous-commission 4 et du Groupe de travail IMM, bien que l'on espère que des progrès sur certains points pourront être faits précédemment par correspondance. La Sous-commission 2 tiendra une réunion virtuelle au début du mois de mars, la plupart des préparatifs étant effectués par correspondance. J'encourage le Groupe d'experts en inspection au port, ainsi que les deux groupes de travail virtuels établis (VWG-SF et VWG-RRP) et le Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne à poursuivre leurs travaux par correspondance en 2021. Si la tenue d'une réunion en personne de ce dernier s'avérait nécessaire, nous pourrions essayer de la programmer en même temps que les réunions du Groupe de travail IMM ou de la Commission.

Je prendrai contact avec les CPC pour savoir comment faire avancer certaines questions en suspens qui sont en cours de discussion au sein du Groupe de travail virtuel sur la révision du Règlement intérieur de la Commission (VWG-RRP) très bientôt.

Après consultation avec les mandataires de la Commission, un nouveau projet de calendrier ICCAT pour 2021 est joint à la présente lettre en tant que document PLE-106. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire part de vos commentaires, sachant que pour l'instant le SCRS envisage de tenir toutes les réunions en ligne. Si la situation s'améliore et permet la tenue de réunions en personne, les réunions des groupe d'espèces de septembre et la réunion plénière du SCRS se tiendront selon le format et le calendrier habituels.

8. Autres questions

La seule « autre question » à aborder est la question de savoir si la *Résolution de l'ICCAT concernant des écosystèmes importants et uniques pour les espèces relevant de l'ICCAT* [Res. 16-23] doit être radiée du recueil actif. Veuillez consulter le document PLE-103/20 pour plus de détails. Si une CPC a des préoccupations concernant la désactivation de cette résolution, veuillez m'en informer avant le **24 novembre 2020**. Aucune autre question n'a été portée à mon attention dans le cadre de ce processus.

Quelques commentaires ont été reçus des CPC en ce qui concerne le PLE-105 (Rapport du Secrétariat sur la recherche et les statistiques), qui ont été traités par le Secrétariat et inclus dans la dernière version du document.

9. Lieu et dates de la prochaine réunion de la Commission

Pour l'instant, nous ne pouvons pas prévoir s'il sera possible ou non de tenir une réunion en 2021. Je propose de fixer provisoirement les dates du 22 au 29 novembre. Si cela n'est pas possible, la réunion pourrait être tenue du 15 au 22 novembre 2021. Les CPC ayant des préférences sont invitées à me les communiquer avant le 30 novembre 2020.

10. Adoption du rapport contenant les décisions de la Commission

Je suis convaincu que les organes subsidiaires peuvent me présenter leurs rapports dans les délais prévus, et les conclusions sur les points 3 à 6 seront diffusées pour approbation en plénière dès que les travaux des organes subsidiaires seront terminés. Je pense que seuls les points 3 à 6 parmi les points de la plénière doivent encore faire l'objet de discussion ou de décision.

Conformément à la circulaire n°7324/2020, les CPC qui souhaitent soumettre des commentaires peuvent les présenter en tant que déclarations à la plénière, car en raison des circonstances actuelles particulières, j'ai autorisé une déclaration par CPC et organe subsidiaire à chaque tour de la période de correspondance. Ces déclarations seront traduites et publiées sur la [page web des documents de la Commission de 2020](#). Les commentaires autres que sous forme de déclarations peuvent également être transmis au Secrétariat et à moi-même, mais ils ne seront pas traduits afin d'éviter des retards dans le processus de prise de décisions. Une période de deux semaines sera prévue pour les commentaires. Le délai exact sera précisé par le Secrétariat dans la circulaire de couverture de la présente lettre.

Enfin, je tiens à vous remercier tous pour l'excellente coopération et la flexibilité dont vous faites preuve pour assurer le succès de ce processus et pour les progrès réalisés à ce jour. Je crois qu'ensemble, nous serons en mesure d'assurer la durabilité des stocks dont nous avons la charge jusqu'à ce que nous puissions nous rencontrer à nouveau en personne.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Raul Delgado



Président de la Commission